Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 022-212202824-20260702-202607060833-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE DINAN
REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité
COMMUNE DE SAINT-CAST LE GUILDO
Séance ordinaire du 02 Juillet 2026
à 20H30

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-CAST LE GUILDO légalement convoqué, s'est assemblé en Mairie – s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances - sous la présidence de Mme MICHEL, Maire

Présents : Mme MICHEL, M. PLESIER, Mme THOREUX, M. DELAMOTTE, Mme LABBE, M. VELLY, Mme DELAHAUT, M. LEMOINE, Mme CHAPLAIN, Mme TROTEL, M. AMICE, Mme JAFFRELOT GUERIF, M. LE BOULANGER, Mme PITEL, M. HAMON, M. HODGKISS, Mme LETESSIER

Absents excusés représentés : Mme LAURIOT DIT PREVOST, M. LAMBLIN, Mme JEGU, M. DURAND, Mme CORDONNIER respectivement représentés par Mme CHAPLAIN, Mme MICHEL, M. PLESIER, Mme LABBE, M. HODGKISS

Absent excusé : M. PORTE

Secrétaire de Séance : Mme CHAPLAIN

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 23
Présents : 17
Votants : 22 (dont 5 pouvoirs)
Convocation adressée le 26 Juin 2026

*

AFFAIRE N° 6 - BUDGET EHPAD – RENOUVELLEMENT D'UNE LIGNE DE TRESORERIE – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SOLLICITE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 2121-34 DU CGCT

Rapporteur : Mme MICHEL - Maire

Vu l'article L 2121-34 du CGCT, « Les délibérations des centres communaux d'action sociale relatives aux emprunts sont prises sur avis conforme du conseil municipal. ».

Vu les délibérations du Conseil Municipal du 4 Juillet 2023 et du 25 septembre 2024 donnant un avis favorable à la délibération du Conseil d'Administration du CCAS validant la proposition d'ouverture d'une ligne de trésorerie de 120 000 € transmise par le Crédit Agricole.

Vu la proposition du Crédit Agricole en date du 21 Mai 2026

Considérant que ce contrat est arrivé à échéance

Considérant qu'afin de consolider les modes de gestion de la trésorerie de l'EHPAD et même si cette possibilité n'a pas été mobilisée sur la période échue, le Conseil d'Administration du CCAS sera saisi d'une proposition de renouvellement de la ligne de trésorerie lors d'un prochain Conseil d'Administration,

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL
EMET un avis favorable sur le renouvellement d'une ligne de Trésorerie auprès du Crédit Agricole pour un montant de 120 000 € dans les conditions mentionnées dans l'annexe jointe

VOTE : PAR 21 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION (Mme THOREUX)

Secrétaire de Séance
Mme CHAPLAIN

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Marie-Madeleine MICHEL

MAIRIE SAINT-CAST LE GUILDO 22380